

LES DEGATS D'ORAGE SUITE AUX EPISODES CEVENOLS DE L'AUTOMNE 2014.....

Après une longue attente des aides au financement, les travaux ont pu commencer



Le chantier de la passerelle de Largeron vient être lancé et cette passerelle devrait être opérationnelle prochainement.



...ainsi que la réparation du chemin du Vieux Rieu au niveau du ruisseau.

... l'enrochement du chemin du Bousquet au Mas devrait suivre ...



L'ADDUCTION D'EAU DANS LA HAUTE VALLEE DE LA DROBIE ...

La deuxième tranche des travaux est lancée ...

Le financement nécessaire a été rassemblé et le marché a été placé en appel d'offre. Plusieurs sociétés ont répondu

Après l'étude des propositions, la commission d'appel d'offre a retenu la société BOYER.

Les travaux ont commencé début octobre.

Une grande partie sera réalisée avec une machine spéciale pour creuser une canalisation appelée une « trancheuse ».

Avec la deuxième tranche, l'eau arrivera au Bizal, à Noujaret, à Chère, aux Traverses et à Fourches.

L'ensemble est chiffré à 258000€

RH



ADUCTION D'EAU POTABLE à SERRECOURTE, MONTSEGUR, LE TRAVERS, LE PLOT.

Nouveau projet le dernier quartier de la commune à desservir.

Il est actuellement à l'étude.

A partir de la source des Sagnes un nouveau réservoir alimenterait ces hameaux.

Plus d'informations sur la prochaine édition.

RH

LES EOLIENNES...

Des discussions existent au niveau des Communautés de Communes et dans le cadre de la transition énergétique, l'idée d'un champ éolien refait surface. .

Lors de la réunion du 25 novembre 2016 aux Vans, le promoteur a présenté une nouvelle version de ce projet avec de nouvelles machines de façon à améliorer sa rentabilité.

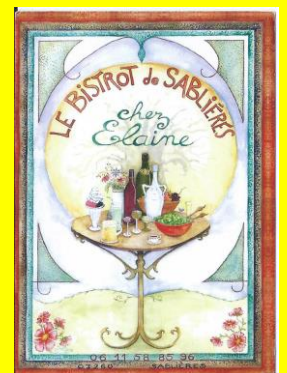
Il a en même temps introduit l'idée de travailler avec un constructeur français qui prendrait part à ce projet dans un cadre Recherche et Développement.

Une prochaine réunion est prévue en début d'année 2017.

RH

LE CAFE DU VILLAGE

...Un lieu de convivialité toujours aussi sympa et que de plus en plus de monde fréquente !.



LA MAISON ANDRE ou LES DELICES D'ELFIRIE



La famille PESSIN a décidé de mettre fin à son activité à Sablières
Le contrat commercial prendra fin au 31 mars 2017
Le contrat habitation prendra fin le 30 juin 2017



LA FETE DU VILLAGEbonne nouvelle....

Elle aura bien lieu en 2017....le dernier samedi de juillet comme de tradition et organisée par l'ACCA de Sablières

RH

QUELQUES AUTRES JOURNEES D'ANIMATION

Après les différentes animations de l'été notre village recevait le 15 octobre dernier la troupe théâtrale INDICE 2 de Loriol Drôme pour présenter la pièce Comédie Tragique de Catherine AME.

Le 8 octobre, la Boule Sabliéroise clôturait sa saison d'activité avec un super concours de pétanque et un grand moment de convivialité en soirée



Le 17 décembre, une soirée cinéma est programmée, organisée par l'Association des Parents d'Elèves.

Le 21 décembre la municipalité invite ses Anciens au repas de fin d'année avec le gouter des enfants et la visite du Père Noël.

Dernière animation de l'année à Sablières : le réveillon de la Saint Sylvestre au bistrot du village

Le 7 janvier 2017....les vœux du maire à 18 heures

RH

NOTRE DOYENNE A FETE SES 95 ANS ...

...Et pour fêter son 95eme anniversaire, notre doyenne Angèle BASTIDE de Fourches a invité sa famille et ses amis au restaurant du Grillou à Rosières où elle réside depuis quelques temps



Bon Anniversaire ...et bonne santé Angèle.



AVEC NOS ANCIENS



Le repas des anciens - 65 ans et plus - est programmé le mercredi 21 décembre à midi à la salle polyvalente

Vous êtes attendus pour ce moment de convivialité.

Nous recevrons dans l'après-midi - vers 15h - les enfants du village pour une rencontre avec le Père Noël.

LES HABITANTS DE SABLIERES SONT EN COLERE

Lettre ouverte à nos responsables politiques et collectivités territoriales :

Nous, habitants de Sablières, voulons faire entendre notre voix. Ce n'est pas parce que nous vivons dans un territoire isolé, éloigné de la ville, que nous ne vivons pas pleinement au 21e siècle. Nous utilisons comme vous l'électricité, le téléphone fixe, le mobile, la télévision et internet.

Contrairement à vous, ces services sont chez nous déficients, de mauvaise qualité, irréguliers. Pour exemple, cela fait bientôt 3 semaines qu'une partie des habitants de la commune n'a plus de téléphone fixe. Ce service d'intérêt général n'est plus un service sur lequel nous pouvons compter notamment pour notre sécurité. Comment font nos anciens qui n'ont que le téléphone fixe pour communiquer, appeler en cas de besoin ? Mais sur quoi pouvons-nous compter d'ailleurs quand, suite à une seule journée de pluie, aucun de ces services ne fonctionne ?

Nous payons plus cher que vous pour ces services défaillants et ce, depuis des années. Nous assumons nos devoirs, nous payons même à travers nos impôts pour des services dont nous ne pouvons pas bénéficier. En effet, notre territoire est non seulement déserté par les services publics, sous doté en équipements, n'a pas les finances nécessaires pour faire face aux besoins de ses habitants et ceux-ci sont inaudibles.

Mais n'avons-nous pas aussi des droits, en tous cas les mêmes droits que les autres citoyens ?

A l'heure où le très haut débit par fibre est prioritairement installé dans les communes déjà bien équipées pour une question de rentabilité, nous espérons savoir combien de temps nous allons vivre avec ces services défaillants. Face à la déficience de nos réseaux (EDF, téléphone fixe, mobile, accès internet, TV), et au projet d'équipement en fibre de Sablières après 2020 (ce qui est assez peu précis, cela peut être en 2025), nous nous demandons quel projet intermédiaire sera proposé à Sablières étant donné qu'aucune évolution du système ne semble envisagée par Orange sur le réseau filaire et hertzien existant, et quelles améliorations vont être apportées à ces 5 systèmes dès maintenant car nous ne pouvons plus fonctionner comme cela, notamment en ce qui concerne la sécurité qui ne peut être assurée ?

Enfin, pour la fibre, pourquoi Sablières (tout comme les autres communes qui sont en zone grise) ne ferait pas partie des communes équipées en priorité comme il en avait été question ? La modernisation de nos systèmes de communication est essentielle car cette situation devient sur le long terme absolument insupportable. Outre ses conséquences sur la sécurité des habitants, ces problèmes ont un impact considérable dans notre vie quotidienne, et sur le développement économique de notre territoire.

SIGNALITIQUE D'INFORMATION LOCALE (SIL)

Les premiers panneaux ont été mis en place au cours de ce mois d'octobre. Pour des raisons d'économie, nous avons décidé de confier ce travail à notre employé communal. Et selon son emploi du temps l'installation de ces panneaux se poursuivra sur les voies communales et les hameaux de la commune.

Actuellement vous pouvez les voir pratiquement sur tout le territoire de la commune. Avec cette signalitique on trouvera un complément des panneaux de hameaux et des panneaux directionnels mais aussi des panneaux indicateurs d'activité commerciales ou artisanale



EE

SUR LE CHEMIN DE TRAVERSE ...



RH



ASSOCIATION de CHASSE AGREE de SABLIERES

La campagne de chasse ouverte en juin 2016, ressemblera à la campagne précédente. Les conditions d'exercice de la chasse n'ont pas subi de profondes modifications légales ou réglementaires de la part des pouvoirs publics. L'arrêté préfectoral d'ouverture est quasiment identique à celui de 2015.

Plus précisément pour ce qui en est de la vie de notre société les effectifs restent stables : environ 90 adhérents chasseurs. Nous en profitons pour rappeler que les propriétaires non chasseurs peuvent, sous certaines conditions réglementaires, faire partie de l'association à titre gratuit et ainsi participer et influencer davantage sur sa vie et ses actions.

Nous avons connu sur le secteur de Largeton, mais ce n'est pas le seul, des problèmes de nuisances et de dégâts importants dus aux populations de sangliers. Les actions entreprises sous l'autorité de la DDT et de la FDC07 avec l'aide de la garderie et en collaboration avec les chasseurs de l'ACCA, n'ont pas répondu à notre attente et apporté des solutions satisfaisantes aux propriétaires concernés. Les observations recensées lors des premières battues organisées en septembre sur ce secteur ont fait apparaître une population anormale de petits sangliers sans leurs mères. Ceci peut expliquer en partie les dégâts occasionnés. Les petits sangliers ont besoin de leur mère pour être guidés et sans elle, restent généralement sur le dernier territoire connu et occasionnent des nuisances.

Les premières semaines de chasse ont montré une diminution des gibiers sur le reste de notre territoire : sangliers et chevreuils. Pour cette dernière espèce il faudra, au cours de la saison, être attentif et ne pas mettre sa population en danger.

Joyeuse fête de Noël à tous et meilleurs vœux pour 2017.

Le Président de l'ACCA
Roger ZAMPA

SERVICE PUBLIC D'ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF (SPANC)

Pour plus de renseignements et en particulier pour toute nouvelle installation, vous pouvez vous adresser directement au responsable du SPANC Monsieur Luc FERRAND (Syndicat des rivières Beaume Drobie à Lablachère) au 04 75 39 25 78. Email : spanc@rivieres-beaume-drobie.fr

RH

LA CHASSE au FRELON ASIATIQUE

Un nid de frelons asiatiques a été découvert début novembre en amont du pont de Gassalet en bordure du ruisseau des Ondes.

Une alerte a été lancée auprès du GDSA (groupement de défense sanitaire des abeilles de l'Ardèche) qui a rapidement réagi auprès des autorités et nous a donné des conseils en attendant l'intervention des pompiers qui a eu lieu le jeudi 10 novembre. Le nid a été gazé puis détruit.

Les frelons non présents lors de la destruction sont toujours restés actifs et ce jusqu'à leur mort naturelle en fin de cycle... certainement aux premiers grands froids.

Nous avons dû piéger aux abords des ruchers situés dans cette zone car les attaques sont virulentes et meurtrières pour nos abeilles.

Deux ruchers ont eu des pertes non négligeables :

.....quatre ruches sont perdues, et une douzaine sont très affaiblies

Un troisième rucher entretenu de façon aléatoire semble avoir subi de grosses pertes et surtout servi de garde-manger aux frelons.

Il faut donc s'attendre au printemps prochain à une présence plus importante du frelon en sachant que de ce nid plusieurs dizaines de femelles vont hiberner et ensuite construire un nid.

Le piégeage, le printemps prochain, sera très important pour pouvoir repérer leur apparition sur les différents points de la commune.

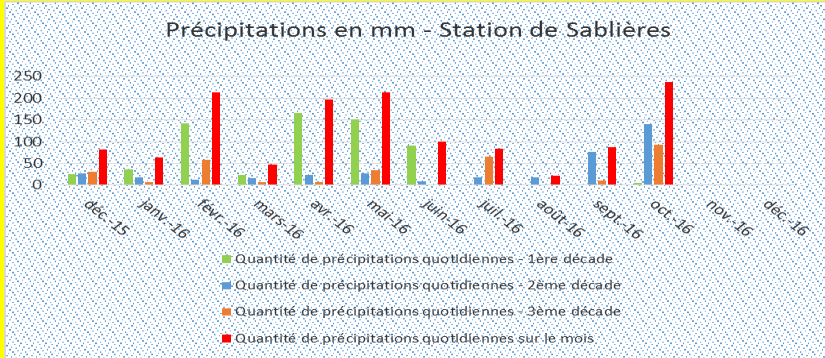
Nous donnerons des indications pour le piégeage en temps voulu.



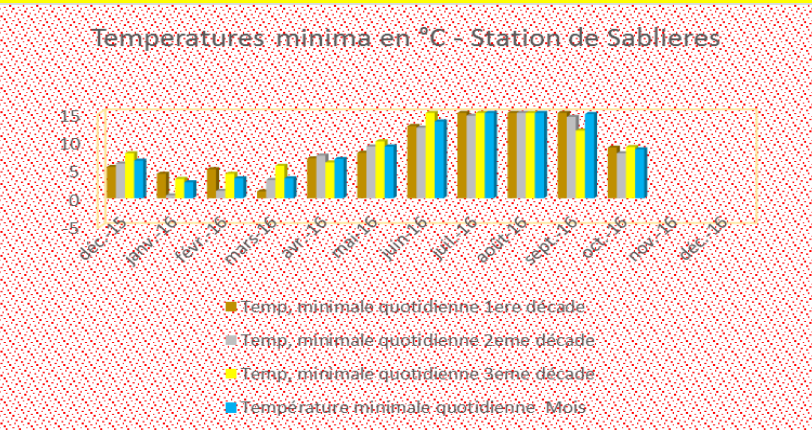
AG



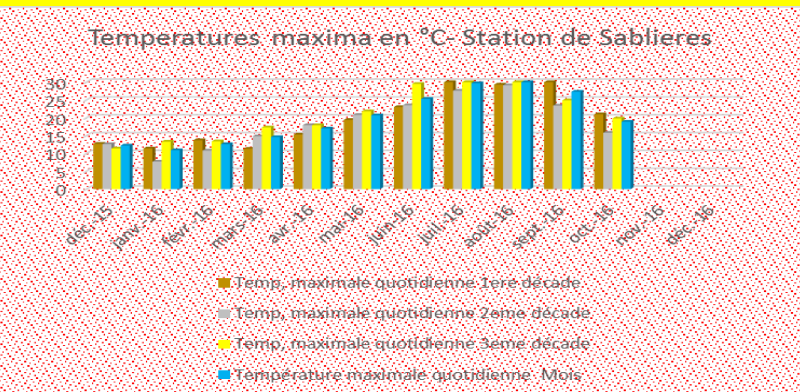
QUELQUES INFORMATIONS METEOROLOGIQUES
 en provenance de la Station Météo France de Sablières



La pluie de la 2ème décade de septembre a été bénéfique pour les châtaignes



Un été à 30°C et plutôt sec...



RH

JOURNEE du 7 AOÛT au MAS

Le dimanche 7 aout une journée de pèlerinage était organisée au Mas en l'honneur de Sainte Thérèse COUDERC



Parti du Pont du Mas vers 10 h 30, un groupe de pèlerins empruntait le sentier piétonnier et arrivait au Mas devant la maison de la sainte vers midi ou d'autres personnes étaient déjà arrivées.

La municipalité de Sablières accueillait les participants avec un apéritif.



Après le repas de midi « tiré du sac » ce fut le temps des rencontres des échanges et de la convivialité.

A 16 h Le Père Moise célébrait la messe dans la chapelle du Mas, chapelle comblée par une assistance très nombreuse.



En fin de cette journée, le maire de Sablières formulait le souhait de reconduire cette rencontre tous les ans sur le premier dimanche d'août. Et nous avons appris dernièrement que cette date avait été retenu dans l'agenda paroissial.

RH

UN PEU D'HISTOIRESABLIERES et les CHATAIGNES

Notre village est entouré d'une châtaigneraie largement implantée sur les 4000 hectares de la commune. Dans un passé pas très lointain les terrains étaient nettoyés et les arbres étaient élagués. On faisait la « rame ». Cette opération se déroulait en fin de printemps et consistait à enlever les branches qui poussaient anarchiquement et ne produisaient pas de châtaignes. Cette « rame » était engrangée pour nourrir les animaux pendant l'hiver.

La châtaigne était une richesse du pays. Elle était source de nourriture pour les animaux mais aussi pour les populations. Tout le monde ramassait des châtaignes de septembre à décembre voire même janvier. Elles étaient mises à la « clède » pour être séchées et conservées pour les besoins de la maison.

Vers les années 60, la châtaigne commençait à être vendue fraîche. Il fallait pour cela procéder à un tri de façon à avoir le beau gabarit mais aussi assurer une qualité maximum.

Un grand nombre de maisons possédait un séchoir à châtaignes (clède) qui fonctionnait souvent une grande partie de l'année.

Le séchoir est un petit bâtiment de quelques mètres carrés au sol qui comprend un niveau inférieur et un niveau supérieur avec un plancher grillagé. Les châtaignes sont étalées sur le grillage et un feu de bois brûle d'une manière continue et régulière au - dessous.



Après 1 mois, 1 mois $\frac{1}{2}$ d'exposition à la chaleur, les châtaignes étaient considérées sèches et l'on pouvait alors envisager l'opération de « pisage ». Cette opération consiste à retirer les 2 peaux de la châtaigne, à décortiquer la châtaigne.

Comme pour beaucoup d'autres travaux à la campagne le « pisage » se faisait en collectif et le voisinage se retrouvait chez les uns ou les autres.

Pour cela les invités étaient équipés de chaussures très spéciales (des soles) pour marcher, piétiner les châtaignes disposées sur une surface plane et fermée. Au bout d'un moment de ce piétinement les châtaignes se trouvaient décortiquées et tout cela allait être passé au « ventaire » pour séparer les châtaignes de la pous (peaux de la châtaigne réduites en poussières).

Ces chaussures spéciales que l'on appelait SOLES sont des semelles en bois très épaisses qui supportent d'un côté de gros clous ou bien des lames d'acier et de l'autre côté un ensemble permettant la fixation aux pieds. Plusieurs soles existaient mais celle qui étaient utilisées dans notre région est visible au musée de la châtaigneraie de Joyeuse..



Au début des années 30 apparait le « piseur »...machine qui va décortiquer les châtaignes . Cette machine reçoit les châtaignes dans sa partie haute où tourne un tambour hérissé radialement de nombreux clous ...ce qui fracasse les peaux de la châtaigne sèche. Cette machine est entraînée par un moteur thermique et une courroie plate.

A Sablières, ce « piseur » arrivera après la seconde guerre et l'activité de pisage était lancée pour une personne du village qui allait dans les maisons pour « piser » la « clédée »..

Pour des « clédées » de moindre quantité, il y avait une autre méthode de « pisage » ...celle du « pisage au bru ».

Le « bru » était un mortier en bois très robuste creusé dans un tronc de châtaigner de 1mètre de diamètre environ et d'une hauteur identique environ . Les châtaignes à « piser » étaient mises dans ce mortier et à l'aide d'un gros pilon bien équipé de gros clous et d'un barreau transversal sur l'autre extrémité pour servir de poignées , les châtaignes étaient décortiquées .



Je me souviens bien de ces moments de « pisage au bru »...cela faisait partie d'une certaine compétition entre nous ,les gamins du hameau..

De nos jours de nombreux séchoirs n'ont plus aucune activité et sont même souvent tombés en ruines . Le plaisir est alors grand et bien réel quand on en trouve encore un qui fonctionne ..On retrouve une partie de ce passé que nous avons connu !



Le « piseur » actuel n'est plus entraîné par cette longue courroie plate et ce moteur thermique bien pétaradent. Il est entraîné par un moteur électrique et équipé d'un ensemble de décortication et de tri totalement sécurisé .De plus tout un dispositif d'aspiration permet de rejeter les poussières dans un endroit délimité.



RH



RECOLTE de CHATAIGNES 2016

La châtaigne est un fruit capricieux et sensible et comme on le dit souvent tant qu'on ne l'a pas dans la main rien n'est garanti !

La récolte de châtaignes 2016 sur la commune de Sablières a été dans l'ensemble assez bonne tant sur le plan quantitatif que qualitatif.

Le cynips est toujours présent, toutefois les attaques ont été moins virulentes, les lâchers de torymus semblent produire leurs effets.

Il semblerait que dans la majorité des châtaigneraies, l'impact du cynips ait été plus modéré que ce qui était initialement craint.

Pour plus d'informations sur le sujet vous pouvez contacter :

au SDCA :..... Sébastien Delellut : 04 75 64 04 61 cica@chataigneardeche.com

Chambre agriculture ...Hélina Deplaude 04 75 20 28 00

helina.deplaude@ardeche.chambagri.fr



Nous tenons à rappeler qu'il est interdit de rentrer dans les châtaigneraies pendant les récoltes qui se situent de septembre à mi-novembre.

Et comme toute chose rare est bonne, les champignons l'ont été cette année.



JG

AUTOUR DE VOUS ...LE PATRIMOINE RURAL... LA VOIE ROMAINE... à SABLIERES



Sur la carte IGN au 1/25000ème, le chemin de crête entre Peyre et la Grange (500 mètres au Nord des Cayres) en passant par la Bombine, la Fouette est qualifié de VOIE ROMAINE **mais**

- la carte générale des voies romaines d'Ardèche et des Cévennes ne la mentionne pas.

- Pierre CLEMENT, dans ses ouvrages sur les chemins du Bas Languedoc et des Cévennes en fait une draille ou chemin de transhumance et un chemin du vin.

- Le docteur FRANCUS (Albin MAZON - fin 19^{ème}) le cite comme un chemin muletier

Actuellement ce n'est qu'un magnifique chemin de randonnée.

Alors ...elle peut être tout cela, sauf une voie romaine !

. Cette voie ou plus exactement cet ensemble de pistes a été utilisé depuis l'époque néolithique jusqu'à nos jours. Son but a toujours été de relier la Basse Ardèche (entre Alès Lablachère Joyeuse) et la région du Puy en Velay donc en gros un axe Nord Sud parallèle avec la voie Régordane (route qui traverse la France depuis l'Île de France jusqu'à Saint Gilles vers le XIV^{ème} siècles)

A l'époque préhistorique, cette voie est le seul passage possible pour les animaux en quête de pâturages d'été (Le Tanargue) et ce sont eux qui ont tracé cette voie.

Au Néolithique (à partir de 7000 ans avant JC) après l'apparition de l'élevage, les troupeaux ont gardé le même parcours, sans doute mieux organisé par les hommes qui nous ont laissé un dolmen, 6 menhirs, des roches à cupules.

Les quelques habitations probables ont bien entendu disparu

Durant l'époque gauloise, les Celtes n'ont nulle part détruit les monuments mégalithiques, preuve qu'ils en connaissaient la signification. La voie continue à servir de draille et sans doute aussi de voie de communication entre le Nord et le Sud.

Dans l'époque romaine, il n'y aura aucun aménagement particulier. Le terrain est trop accidenté pour en faire un chemin roulier, d'autant plus qu'il existe à cette époque

- une voie entre Alba Aubenas Pont de Labeaume et le Puy
- une autre entre Alba et Pont d'Arc par Sait Germain et Ruoms
- une troisième entre Aubenas et Alès par Vinezac et Lablachère.

Au cours de l'époque médiévale, le sentier principal semble être l'actuel GR4 qui passe par le Petit Paris et rejoint l'autre voie vers les Cayres. Le Petit Paris est mentionné dans les anciens textes comme château et comme maison de Templiers. Un péage y était sans doute installé ou une halte s'imposait. La voie se resserre entre 2 murs pour ne laisser passer qu'une bête à la fois. Mais pas de vestiges de fortification. Par contre, sur la carte de Cassini de 1750 c'est l'autre voie qui est mentionnée, à l'Est du GR4 et qui est bordée d'un menhir et de 2 croix ayant pu succéder à des menhirs

Draille, chemin muletier... à la fin du 19^{ème} siècle il pouvait y avoir jusqu'à 300 mulets à l'auberge de Peyre
Ces chemins n'ont cependant jamais été rouliers à cause des pentes trop fortes

Par contre la section pavée au niveau des ruines de Bel Air est difficilement explicable...

Paver un endroit où :

- Le roc affleure
- Le chemin a très peu de pente
- aucune roue de chariot n'a marqué le pavage

....tout cela n'a pas de sens.

Actuellement, c'est un magnifique sentier de randonnée, sans aucune difficulté, avec une vue magnifique sur le Mont Lozère d'un côté et sur le Tanargue de l'autre côté.

Patrick BERGER

UN POEME ...qu'une amie de Sablières a écrit lors de son enfance dans notre village.

SABLIÈRES ...

L'odeur de mon pays était dans la bruyère
Et dans les genêts d'or que j'effeuillais souvent
Pour parfumer mes mains tout en marchant
Le long de nos chemins de terre.

La fleur de mon pays, une petite rose
Qui fleurissait tout près de notre école
Les yeux fermés, le nez dans sa corolle
J'aimais la respirer, à peine éclore.

Les fruits de mon pays étaient sur une ronce.
Pour les cueillir, ces mûres, on s'égratignait souvent
Elles laissaient du noir sur nos lèvres d'enfants
Oui, mais on se régalaient, c'était notre réponse.

Les fruits de mon pays, une châtaigne brune
Parents, amis, le soir à la veillée
Sur un bon feu de bois, on la faisait griller
Pour mieux la déguster, chacun, chacune.

L'eau de mon pays, c'était une rivière.
On l'appelait Drobie, quel joli nom
Je l'entendais couler depuis notre maison
Dans mon petit village de Sablières

*Poème de Marie Rose DONETTI née FRAYSSE
Née à SABLIÈRES Marie Rose*

SOUVENIRS, ARCHIVES et MEMOIRES de SABLIERES

Parler du passé fait rejaillir des souvenirs et ces souvenirs vous ramènent dans le passé mais découvrir quatre siècles de mémoire familiale dans la maison de ses aïeux et les parcourir vous aide aussi à apprendre la grande Histoire et à comprendre l'organisation de la société en ces temps-là.

C'est le cas à Sablières avec les archives familiales de la maison Bastide de Fourches, la maison de Bouony. Miraculeusement conservées depuis le 16^{ème} siècle, elles sont une illustration et un éclairage sur les pratiques et évolutions des usages et convenances de la vie cévenole depuis Catherine de Médicis.

Parmi ces documents, on trouve :

- Des contrats de mariage, le plus ancien datant de 1548
- Des quittances dont une de 1599 en déduction d'une dot sur promesse de mariage
- Un relevé de compte de contributions de 1614 avec 26 pages de patronymes locaux listés par hameaux du village
- Un bail de 1639 entre le Seigneur de Ligonnès, Claude de Borne, et les habitants de Fourches avec son enregistrement notarié en 1821
- Des testaments, des actes notariés jusqu'à la fin du 19^{ème} siècle.

Angèle Bastide et sa famille partagent cette mémoire domestique du village en la mettant à la disposition des amateurs d'archives locales et de paléographie moderne ou même des collégiens et lycéens pour illustrer un devoir ou un exposé sur l'organisation de la vie familiale et rurale dans les Cévennes depuis la fin de la Renaissance en passant par le Roi Soleil, la Révolution, l'Empire, ...

Pour tout contact : memoire.familiale@orange.fr

L'ETAT CIVIL DE SABLIERES

Décès

Paul BOUSCHIER décédé le 10 juillet 2016 dans sa 86^{ème} année. Nous pensons à lui et à sa famille.

Mariage

Une publication de mariage entre Michèle PATTERN et Michel BLAISE est menée en mairie à partir du 9 décembre.

RH

Avec ce 56^{ème} numéro de Sablières infos, vous voilà informés des dernières nouvelles de notre village. Bonne lecture....et n'hésitez pas à nous faire part de vos remarques.

L'équipe de rédaction remercie toutes les personnes qui ont participé à la préparation de ce bulletin et vous présente ses Meilleurs Vœux pour 2017....

